

CH_VB 2006-1791 5619 vom 19. Juni 2006

Bundesverwaltung, 2006-06-19, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_2006-1791_5619_

FR: CH_VB 2006-1791 5619 du 19 juin 2006

IT: CH_VB 2006-1791 5619 del 19 giugno 2006

Volltext

2006-1791 5619 Approbation des plans de constructions militaires dans le cadre de la procédure ordinaire d'approbation des plans concernant la place de d'armes de Bure, construction de 3 bâtiments pour le centre d'instruction au combat du 19 juin 2006

Se basant sur la demande de armasuisse immobilier du 19 avril 2005, le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) a approuvé la construction de 3 bâtiments pour le centre d'instruction au combat à la place d'armes de Bure (JU), sous certaines charges. Notification La décision sera adressée directement aux participants à la procédure. Durant la période de recours elle est à disposition pour consultation sur internet à l'adresse

<http://www.vbs.admin.ch/internet/vbs/de/home/departement/organisation/gensec/ru/mpv/aktuelle.html>; une copie peut aussi être demandée auprès du secrétariat général du DDPS, 3003 Berne. Voies de recours Un recours de droit administratif peut être interjeté contre cette décision auprès du Tribunal Fédéral, 1000 Lausanne 14, dans les 30 jours qui suivent sa notification (art. 130, al. 1, LAAM1). 4 juillet 2006 Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports

1 Loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire du 3 février 1995 (RS 510.10).

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Approbation des plans de constructions militaires dans le cadre de la procédure ordinaire d'approbation des plans concernant la place de d'armes de Bure, construction de 3 bâtiments pour le centre d'instruction au combat In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 2006 Année Anno Band 1 Volume Volume Heft 26 Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 04.07.2006 Date Data Seite 5619-5619 Page Pagina Ref. No 10 139 732 Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen. Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses. I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.